© V. Lanchesay

Énergie

Citoyens dans le vent

À l'heure de la gloire des grands groupes industriels, quelques citoyens revendiquent une responsabilité environnementale. Entre Sévérac et Guenrouët, un parc éolien devrait voir le jour, grâce à la mobilisation des habitants.

Qui se cache derrière ces quatre futurs géants des airs qui se dresseront, en 2013, entre Sévérac et Guenrouët ? Des hommes, des femmes et, à l'origine, un couple de maraîchers. « *L'association Éoliennes en Pays de Vilaine a été créée en 2003 avec l'idée que le vent est une ressource naturelle, inépuisable et décentralisée, dont l'exploitation doit se faire aux bénéfices des habitants.* » Charlène Suire, coordinatrice pour l'association, milite aujourd'hui en faveur de l'implication des acteurs locaux et des collectivités à la réalisation de projets citoyens. « *Le chemin était long pour définir les contours du projet, lancer une enquête publique. Mais notre détermination a porté ses fruits : en novembre 2011, nous avons obtenu le permis de construire pour quatre éoliennes.* »

Projet global, projet local

Particularité du projet : il est citoyen et participe à l'économie du territoire. Une société d'exploitation du parc sera créée ces prochains jours, et son capital, ouvert aux particuliers et aux collectivités locales, chacun pouvant acquérir une ou plusieurs actions. Et ensuite ? « *Les bénéfices de la vente de l'électricité à EDF seront reversés en partie aux actionnaires, et ils permettront aussi de financer des actions de sensibilisation aux économies d'énergie* », assure Charlène Suire. Le parc de quatre éoliennes de 2 MW (hauteur du mât de 100 m pour un diamètre de pales de 92 m) produira, en équivalent production à pleine puissance, 21 000 MW/h par an. Soit la consommation annuelle de 19 000 habitants (hors chauffage).

Faire partager

Le pari est un peu fou, mais réaliste. Il se résume ainsi : financer localement pour produire et consommer une énergie propre et partagée. Pour garantir l'investissement global nécessaire, estimé à environ 12 millions d'euros, le projet mobilise des citoyens et des clubs d'investisseurs locaux. En plus des habitants, le Conseil général, via sa SEM ÉNÉE 44, participe au projet à hauteur d'un million d'euros, encourageant de cette façon l'implication des citoyens dans la gestion de ces énergies renouvelables. L'histoire ne s'arrête pas là : « *Avec notre société d'exploitation Isac - Watts, composée de riverains et de particuliers, nous allons à la rencontre de la population pour mieux l'informer de notre démarche. Nous ne cherchons pas à imposer les éoliennes mais au contraire à obtenir, grâce à ces rencontres, le plus large consensus possible.* »

Éoliennes en Pays de Vilaine, à Redon (35), tél. 02 99 72 39 49.
Plus d'infos :
sur le projet : www.eolien-citoyen.fr
sur l'investissement : www.energie-partagee.org

+ web

Voir le reportage consacré aux premiers pas concrets du projet **sur tv.loire-atlantique.fr**